

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL D'ARBANATS SEANCE DU 19 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le 19 mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune d'Arbanats dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Aline TEYCHENEY, Maire.

Date de convocation : 11.05.2026

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 15 (dont 3 procurations)

PRÉSENTS : Aline TEYCHENEY, Corine RIEHS, Amandine DEGUILLEM, Cyrille MARTY, Mathilde DAIRE, Guillaume BIROT, Viviane MOURET, Mathieu GONTHIER, Pascal GUENIOT, Sébastien GUILLAMET, Carole BERNARDIN, Anne SWIALKOWSKI

Absents excusés : Fabrice REYNAUD donne procuration à Aline TEYCHENEY
Philippe RIMAUD donne procuration à Amandine DEGUILLEM
Laurence ROUANET donne procuration à Corine RIEHS

Secrétaire de séance : Corine RIEHS

ORDRE DU JOUR :

- Demande subvention Département - amendes de police et redevance des mines (feux intelligent)
- Renouvellement membres Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Ouverture de poste adjoint technique principal 1ère classe
- Ouverture de poste agent de maîtrise principal
- Questions diverses

Ouverture séance à 20h36.

Le procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Conformément aux articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire rend compte des décisions prises par délégation du Conseil Municipal (délibération du 01.04.2026) :

Date de la décision	Objet de la décision	Montant TTC
27.04.2026	Pose d'un thermostat radiocommandé au 14 place Carayon Latour	437,56 €
04.05.2026	Terrassement plateforme aire de broyage + abattage et dessouchage de deux arbres	4 200,00 €
11.05.2026	Tablettes nettoyantes four restaurant scolaire (Optimal cuisines)	326,40 €
19.05.2026	Kit 6 éponges nettoyantes restaurant scolaire (Optimal cuisines)	131,76 €

Délibération n° 2026-28 : demande de subvention au Département – répartition des amendes de police et redevances des mines (feux récompense).

► Madame le Maire propose l'achat d'un feu tricolore « récompense » qui est au rouge par défaut et qui passe au vert lorsqu'un véhicule en approche respecte la limitation de vitesse.

Deux devis sont présentés :

- SERI : 14 411,30 € HT soit 17 293,56 € TTC €
- SIGNATURE : 14 641,72 € HT soit 17 570,06 € TTC

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir le devis de **SIGNATURE** pour un montant de **14 641,72 € HT soit 17 570,06 € TTC.**

► Madame le Maire précise que le département, afin d'accompagner les communes dans le financement d'opérations en lien avec la circulation routière, peut verser une subvention au titre de la répartition des amendes de police et redevances des mines, au taux maximum de 40 % x le coefficient de solidarité (pour un plafond de travaux de 20 000 € HT).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Achat feu tricolore récompense SIGNATURE	14 641,72 € HT	17 570,06 € TTC
Subvention du Département 40 % du montant HT x CDS 1,10	6 442,35 €	6 442,35 €
Autofinancement	8 199,37 € HT	11 127,71 € TTC

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement exposé ci-dessus ;
- Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre des amendes de police et redevances des mines – aménagement de sécurité.

Délibération n° 2026-29 : Renouvellement membres Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Madame le Maire fait part aux membres présents du courrier adressé par la Direction Générale des Finances Publiques relatif au renouvellement de la commission communale des impôts directs. Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, propose la liste des personnes ci-dessous pour siéger à la CCID :

- REYNAUD Fabrice
- RIEHS Corine
- RIMAUD Philippe
- DEGUILLEM Amandine
- MARTY Cyrille
- DAIRE Mathilde
- BIROT Guillaume
- GONTHIER Mathieu
- ROUANET Laurence
- GUENIOT Pascal
- GUILLAMET Sébastien
- BERNARDIN Carole
- SWIALKOWSKI Anne
- SUBERVIE Michel
- REYNAUD Philippe
- REBEYREN Hélène
- LABUZAN Denis
- AVIAT Jean-Loup
- BAUGIER Bernard
- COSTE Cyril
- DENIAU Patrick
- DUBOUÉ Xavier
- URBANSKI Aurélia
- DE OLIVEIRA Christelle

La désignation des commissaires sera effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques qui retiendra 6 titulaires et 6 suppléants parmi la liste des noms proposés ci-dessus.
--

Délibération n° 2026-30 : : création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet (35h)

Le conseil municipal à l'unanimité, décide la création au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet (35h), à compter du 1^{er} juin 2026 ;

Délibération n° 2026-31 : création au tableau des effectifs d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet (35h), à compter du 1^{er} juin 2026 ;

INFORMATIONS DIVERSES :

- Nominations :

* Pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

GUENIOT Pascal	TITULAIRE
RIEHS Corine	SUPPLEANTE

* Pour la Commission de Contrôle des Listes Electorales (CCLE) :

MOURET Viviane		TITULAIRE
GUENIOT Pascal		TITULAIRE
BIROT Guillaume		TITULAIRE
	BERNARDIN Carole	TITULAIRE
	SWIALKOWSKI Anne	TITULAIRE
GONTHIER Mathieu		SUPPLEANT
DAIRE Mathilde		SUPPLEANTE
	GUILLAMET Sébastien	SUPPLEANT

- Orange va engager un chantier de fermeture de son réseau des lignes en cuivre. La date de fermeture technique interviendra en 2030.
- Le prochain conseil municipal aura obligatoirement lieu le vendredi 5 juin 2026 afin de procéder à la désignation des délégués et suppléants en vue l'élection sénatoriale du 27.09.2026.
- Aires de covoiturage : la ligne entre Langon et Portets débute mi-juin.
- Messagerie sécurisée entre élus : un test sera fait par les membres de la commission « journal ».
- Cyrille MARTY a reçu Céline MAISON, directrice adjointe de l'office du tourisme « La Gironde du Sud » qui regroupe quatre bureaux d'information : Langon, Bazas, Cadillac sur Garonne et Saint-Macaire. Des flyers remis en mairie permettront de récupérer, auprès de ces différents points d'accueil, un kit de bienvenue.
Mme MAISON a trouvé très intéressante l'idée d'une piste de Robin sur Arbanats.
- Confection cartes maire, adjoints, conseillers techniques DFCI : il est demandé aux élus concernés de transmettre au secrétariat de mairie une photo d'identité.

Fin de séance 21h25

La présidente
Aline TEYCHENEY



La secrétaire de séance
Corine RIEHS

